

Paris, le 21 novembre 2019

Dossier suivi par : Danièle Steinbach

daniele.steinbach@cnsa.fr

Direction des services et établissements médico-sociaux

Nos réf. : DSMS/PP

Objet : Troisième schéma national d'organisation sociale et médico-sociale pour les handicaps rares 2019-2023

Mesdames, Messieurs,

Le cadre du deuxième schéma national d'organisation sociale et médico-sociale 2014-2018 a permis d'améliorer l'identification et l'évaluation des situations de handicaps rares en organisant dans les territoires le recours à une expertise la plus en proximité possible pour les personnes et leurs familles.

Le troisième schéma permettra d'inscrire l'organisation du dispositif intégré pour les handicaps rares dans la logique plus globale de transformation portée par la stratégie quinquennale de l'évolution de l'offre, sans fragiliser ce qui a déjà été spécifiquement mis en œuvre au bénéfice des personnes porteuses d'un handicap rare.

Il doit répondre à plusieurs grands enjeux :

- Poursuivre et renforcer les actions en direction des personnes et leurs familles en privilégiant une logique de parcours ;
- Harmoniser les modèles de fonctionnement des équipes relais à l'échelle des territoires ;
- Evaluer et soutenir le développement de l'offre en articulation avec les réformes et démarches de transformation en cours (Exemples : le déploiement de la démarche « Réponse accompagnée pour tous » (RAPT), la mise en place des dispositifs d'appui à la coordination, des Pôles de compétences et prestations externalisées (PCPE)...° ;
- Analyser les interactions et identifier les synergies au sein de l'écosystème actuel, notamment les dynamiques liées : au Plan national maladies rares (2018-2022), à la Stratégie nationale pour l'autisme (2018-2022), aux projets régionaux de santé... ;
- Structurer la stratégie de l'information, de la formation et de la recherche.

Ainsi, ce nouveau schéma devra prendre en compte son environnement et contribuer, en réflexion et en pratique, à la réponse aux enjeux actuels de la complexité et du décloisonnement.

Dans la continuité des travaux déjà réalisés, nous vous proposons de répondre à un questionnaire dont l'analyse contribuera à enrichir les objectifs et actions du prochain schéma.

C'est dans cette perspective que l'équipe d'assistance à maîtrise d'ouvrage portée par le groupement ALCIMED-IPSO FACTO prendra contact avec vous dans les prochains jours.

Je tenais à vous remercier de votre engagement dans la mise en œuvre du précédent schéma et par avance pour votre contribution dans le prochain qui s'engage.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'S. Kieffer', written over a horizontal line.

Simon KIEFFER
Directeur
Direction des établissements
et services médico-sociaux